

protestent contre l'injuste répartition de la taxe de l'eau et vont même jusqu'à attaquer sa légalité. Cette prétention des citoyens ne date pas d'hier. Il y a vingt-huit ans le même protêt était lancé au conseil de ville par la bouche de l'échevin Atwater. Je cite encore le rapport de la séance du 15 juin 1852 :

"L'échevin Hunter, à propos de la taxe de l'eau, dit : L'on est aussi généralement d'avis qu'il ne faudrait pas continuer de faire retomber tous les frais du département de l'aqueduc sur ceux qui prennent de l'eau. Dans d'autres villes, comme à Boston, par exemple, le montant des revenus de l'eau, ne s'élève qu'à 3 pour cent sur celui des dépenses, la balance étant fournie à même les revenus généraux de la ville, auxquels tous les habitants contribuent ; ensuite que les propriétaires paient leur part dans l'approvisionnement d'eau fournie aux incendies, à l'arrosement des rues, etc., au lieu de voir tout le montant des frais peser comme à Montréal sur les personnes qui reçoivent l'eau."

* * *

C'est pendant l'hiver de 1852 qu'il est sérieusement question d'établir un service océanique entre Montréal et l'Angleterre.

Le 9 septembre de l'année précédente, l'honorable John Young avait soumis le projet à la Chambre des communes et avait suggéré l'idée de demander une subvention à cette fin au gouvernement canadien.

L'honorable M. Ryan parla d'avoir une ligne mensuelle de steamers de 1,500 tonneaux, avec des machines de 300 chevaux de force, les navires devant coûter \$10 par tonneau.

Le 13 avril 1852, le président de la Chambre de Commerce, dans son discours d'inauguration, s'exprime comme suit :

"La Chambre de Commerce de Montréal, pendant l'hiver de 1852, s'est beaucoup occupé de l'établissement d'une ligne de steamers océaniques entre le Saint-Laurent et la Grande-Bretagne. Des résolutions furent adoptées à cet effet et une requête adressée au gouverneur-général en conseil demandant une allocation annuelle pour aider cette entreprise. Un députation de la Chambre de Commerce se rendit aussi à Toronto pour faire prévaloir les opinions des commerçants de Montréal auprès du gouvernement. Ces démarches n'ont pas été sans succès, le ministère des travaux publics ayant demandé des soumissions pour une ligne de *steamers* à hélice."